

**Séance d'information dans les 7 communes
du 9 au 18 janvier 2012
Propos de Jean-Luc Portmann, président du comité de fusion**

M. le Maire,
Mesdames et MM chers collègues,
Citoyennes et citoyens de

Le comité intercommunal de fusion a tenu sa première séance le 18 novembre 2008. Cela fait donc plus de 3 ans. Il a siégé à raison de 38 séances auxquelles il faut ajouter davantage de séances de sous-groupes. Il a également rencontré individuellement tous les employé-e-s des 7 communes actuelles. Nous avons également multiplié les séances avec les partenaires du projet (bourgeoisies, conseil général de Bassecourt, conseils paroissiaux, partis politiques, etc.).

Le résultat de ce travail est le message concernant l'adoption de la convention de fusion entre les communes de Bassecourt, Boécourt, Courfaivre, Glovelier, Saulcy, Soulce et Undervelier. Ce document reflète totalement les débats que nous avons eus, les consensus qu'il a fallu trouver, les décisions que nous avons prises.

Ce message permet de franchir une étape fondamentale du processus : demander l'avis du peuple de la Haute-Sorne par un vote. Un message complet vous sera adressé vers le 20 janvier avec le matériel de vote.

Ce document signifie encore que le comité est prêt à passer à l'étape suivante : la construction effective de la nouvelle commune de Haute-Sorne au 1^{er} janvier 2013.

Nous nous permettons à ce stade de vous informer que les conseils communaux des 7 communes ont accepté la convention, le message et la date de votation.

Au surplus, le 20 décembre 2011, le Gouvernement jurassien a approuvé la convention.

Après mon introduction, je diviserai mon propos en 4 parties :

1. Vision politique et opportunité de Haute-Sorne pour les prochaines années
2. Aspects financiers
3. Processus démocratique et calendrier

4. Conclusion

1. Vision politique et opportunité de Haute-Sorne pour les prochaines années

- La Haute-Sorne est une entité géographique qui existe depuis longtemps. La collaboration entre les communes s'est développée naturellement. Par exemple, l'école secondaire de Bassecourt est un syndicat qui comprend les 7 communes et qui existe depuis plus de 20 ans, mais dont les enfants proviennent de tous les villages depuis les années 50. Les pompiers ont également créé un service commun qui recoupe les frontières de la Haute-Sorne. De manière plus anecdotique, il faut se rappeler que nous avons fêté l'année passée le 100^{ème} anniversaire du syndicat chevalin de la Haute-Sorne. Ce sont certainement les précurseurs de la collaboration qui s'est instaurée entre nos 7 communes.
- En 2005, cette collaboration naturelle se déroulant plutôt bien, les 7 communes de la Microrégion Haute-Sorne (MRHS) ont adopté une charte de collaboration. Dans ce document, il est précisé que la fusion des communes de la Haute-Sorne est un objectif à terme. Plusieurs projets de collaboration sont alors mis sur pied par la Microrégion tels que la Zone d'activités microrégionale (ZAM), les transports publics, les Unités d'accueil pour écoliers (UAPE), etc. Cependant, cette coopération qui se présente sous forme de syndicat ne donne pas satisfaction car elle multiplie les niveaux institutionnels.
- En 2008, sur demande des conseils communaux et de l'Etat, le comité de pilotage décide de créer un comité de fusion chargé de réaliser un avant-projet de fusion.

Le constat :

Effectivement la collaboration se passe plutôt bien. Les exécutifs des 7 communes constatent cependant que la collaboration a ses limites mais que la voie de la fusion est maintenant tracée. Il est donc temps de passer à l'étape suivante : La décision de fusion par le souverain.

Il faut également constater que d'autres éléments poussent les exécutifs à envisager la fusion :

- La Haute-Sorne est une entité visible au niveau de sa situation géographique :

La Haute-Sorne est au cœur du Jura. La nouvelle commune représentera un poids politique, économique et social certain. En devenant la 2^{ème} commune la plus peuplée de la République. Elle pourra faire entendre sa voix auprès du canton et des autres communes.

- Au niveau financier : toutes les communes vont vers des années difficiles. Les déficits succèdent aux déficits et la marge de manœuvre se réduit comme peau de chagrin. Seule l'union permettra d'atténuer le choc et les effets pervers des déficits qui s'accumulent dans nos communes séparées.
- Les interventions individuelles des communes ont leurs limites : L'Union fait la force dit fort justement l'adage populaire : Se regrouper, se mettre ensemble, c'est devenir plus fort pour affronter les défis et les obstacles qui se présenteront. Et il y en aura.
- Le travail administratif se complexifie : Nous sommes dans une société politique qui se plaît à légiférer à tous vents. Les dispositions légales sont sensées améliorer notre quotidien, mais il faut avouer qu'au niveau des administrations communales, le nombre de textes légaux à appliquer devient totalement indigeste. Malgré leurs compétences reconnues et avérées, nos employé-e-s administratifs/ves atteignent leur limites tant les sujets sont variés, tant les problèmes deviennent complexes, tant les solutions sont sans arrêt sous le feu de la critique et des recours. Avec un staff administratif de 13.5 EPT (équivalents plein temps), soit ce qui existe actuellement de manière éclaté dans nos 7 communes, nous pourrons construire une administration forte et spécialisée qui sera un appui efficace au nouveau conseil communal et de la population.
- Les conseils communaux actuels consacrent pratiquement toute leur énergie à des tâches administratives qui restent dans l'opérationnel. Une administration forte, qu'elle soit technique ou de gestion, permettra au nouveau conseil communal de « lever le nez du guidon ». Grâce à la fusion, le nouveau conseil communal pourra penser visions stratégique et politique.
- La collaboration c'est bien, mais elle atteint ses limites : Nous l'avons déjà vu avec la ZAM qui ne ce serait jamais faite sans l'addition des forces de nos 7 communes. Ensemble, nous pourrons

développer notre région et envisager des projets d'envergure qu'aucune commune actuelle ne pourrait assumer seule.

- La motivation de la population à s'investir dans le fonctionnement des communes diminue comme peau de chagrin : Nous espérons qu'en diminuant le nombre de postes dans le nouvel exécutif par rapport à la situation actuelle, en mettant à disposition des personnes élues un environnement favorable et en mettant en place des conditions cadres dignes de ce nom, les vocations vont renaître et nous pourrons bénéficier d'un exécutif efficace.
- Les limites de la démocratie : Nous constatons qu'il n'y a actuellement souvent pas d'élections démocratiques dans les petits villages. Les assemblées sont trop souvent peu fréquentées et ne sont pas représentatives de la population. Les conseils communaux se débattent dans des sujets qui ne sont pas des priorités (fonctionnement de la commune, trouver de nouveaux membres du conseil communal, courir après les chiens errants, ...). Certaines personnes craignent que les autorités soient trop éloignées. Quelle que soit la grandeur de la commune, avec ou sans fusion, une autorité n'est pas et n'a pas à être éloignée du peuple. L'écoute doit rester exactement la même. Pour le citoyen, les membres des autorités ne seront absolument pas plus éloignés. On pourra les atteindre par téléphone ou sur rendez-vous. Elles se déplaceront dans les villages exactement comme si elles étaient dans le village.

2. Aspects financiers

La situation financière ne sera pas toute rose. Il faut être loyal et transparent. Nous devons dire la vérité. Tous les problèmes financiers ne seront pas réglés au travers d'une fusion. Mais s'il y a une chose que nous pouvons affirmer, c'est que la situation financière des 7 communes réunies sera nettement meilleure que prises séparément.

Nous avons énormément travaillé sur une projection budgétaire 2013 (parlons plutôt de projection budgétaire que de budget). Les caissiers communaux se sont beaucoup investis pour que cette projection soit correcte.

Avec une quotité de 2.10, que le comité propose, la projection budgétaire présentera un déficit de CHF 611'720.-. Ce chiffre a

beaucoup interpellé le comité de fusion. Cependant nous ne voulons rien cacher et, à ce jour, c'est le déficit évalué le plus juste possible.

Si ce déficit prévu est supportable c'est grâce à la fusion. En effet, nous pouvons obtenir des économies d'échelles importantes. L'allocation de fusion et la péréquation financière vont aussi améliorer sensiblement la situation pendant plusieurs années. Je mets ce déficit en comparaison avec le déficit des budgets 2011 des 7 communes qui se monte lui à 1'691'778.- ou à celui des comptes 2010 qui ascende à 1'818'898.-. Par ailleurs tous ces chiffres et leurs commentaires vous ont été transmis au travers du "journal de la Haute-Sorne" qui a été distribué en tous-ménages à fin 2011.

Précisons encore que la projection budgétaire effectuée est ce qu'il y a de plus réaliste aujourd'hui. Mais la vérité du jour n'est pas toujours celle du lendemain. La situation va peut-être évoluer d'ici au 1^{er} janvier 2013 en fonction de la conjoncture, de décisions du Parlement ou du Gouvernement jurassien par exemple.

Rappelons-nous cependant que le budget final sera soumis en votation populaire en tout début 2013 puisque c'est la réglementation de Bassecourt qui s'appliquera durant la période transitoire de mise en place des nouveaux règlements communaux.

3. Processus démocratique et calendrier

Le message est terminé. C'est un document complet et de qualité qui a été préparé, lu, amendé et relu par le comité de fusion. En fait c'est la somme du travail effectuée depuis 2008. Il se trouve sur le site internet de la Haute-Sorne (www.haute-sorne.ch)

En début d'année 2011, la population et les partis politiques ont émis de nombreuses propositions. Elles ont toutes été traitées, débattues et analysées, parfois même au sein des conseils communaux. Bon nombre ont été intégrées. Une séance a eu lieu en avril avec les partis politiques pour débattre des points de vue les plus importants (art. 10 et 11 de la convention, en particulier).

Si la fusion est refusée, chaque commune actuelle continuera d'exister, avec ses structures. Tous les problèmes actuels auxquels la fusion apporte une solution seront encore et toujours à l'ordre du jour (situation financière difficile, fiscalité élevée pour certaines, recrutement du

personnel administratif et politique, multiplication des structures intercommunales, défense des intérêts régionaux, etc.).

Si le corps électoral d'une commune vote NON, la commune ne fusionnera pas. Si la fusion est refusée parce que 3 communes ou plus la refusent, aucune solution de remplacement n'existe. La fusion sera réalisée si 5 communes au moins votent OUI.

Si la fusion n'est pas réalisée avec les sept communes, toute forme de collaboration intercommunale devra être renégociée entre une grande commune fusionnée et une ou deux l'ayant refusée.

Voici le calendrier jusqu'à la votation :

- Les assemblées communales d'informations auront lieu aux dates suivantes:

- | | | |
|-------------------------|-------------|--------------------------------------|
| • Lundi 9 janvier à | Undervelier | Salle communale |
| • Mardi 10 janvier à | Soulce | Halle de gymnastique |
| • Mercredi 11 janvier à | Glovelier | Centre St-Maurice |
| • Jeudi 12 janvier à | Bassecourt | Halle de gymnastique, école primaire |
| • Lundi 16 janvier à | Saulcy | Halle de gymnastique |
| • Mardi 17 janvier à | Boécourt | Halle des fêtes |
| • Mercredi 18 janvier à | Courfaivre | Centre sportif |

- Le 5 février aura lieu la votation populaire simultanément dans les sept communes (décision commune avec Val-Terbi);

Ensuite, dès le lendemain du vote, et si le peuple l'accepte, le comité de fusion continuera son travail jusqu'au 31 décembre 2012 pour mettre en place la nouvelle commune.

Vous l'avez constaté en prenant connaissance du message ; Vous l'avez entendu au travers de nos propos.

Nous sommes prêts pour cette votation. C'est maintenant ou jamais.

Aujourd'hui, nous sommes à même de vous affirmer que

- Tout ce que nous pouvions préparer,
- Tout ce que nous devons faire,
- Tout ce qu'il faut pour prendre sereinement la décision,

nous l'avons réalisé avec beaucoup de professionnalisme, d'enthousiasme et de motivation que ce soit au niveau du comité de fusion ou des employés communaux.

Dans la vie, il y a des moments où il faut prendre des décisions. Ce n'est pas toujours facile, c'est souvent déroutant. Mais nous sommes prêts pour cette fusion. Nous sommes comme des athlètes qui se sont entraînés pour les Jeux olympiques.

Certains pourraient avancer que le vote a lieu trop tôt, qu'il faudrait attendre encore une législature, qu'il faut donner du temps au temps.

Le comité de fusion ne partage pas cette vision. Dans le message, le comité a donné des réponses à toutes les questions qui peuvent être posées jusqu'au moment du vote. Nous sommes convaincus que le dossier est suffisamment complet pour que le peuple décide.

- Retarder le projet va créer l'incertitude
- Si nous attendons encore, rien ne va s'améliorer et nous nous retrouverons exactement dans la même situation que maintenant avec les mêmes questions, les mêmes réponses à une différence près. La situation des communes va encore se péjorer durant ce laps de temps.

Nous convenons que prendre une pareille décision n'est pas simple, qu'elle nécessite du courage et de la foi.

Croyez-vous que le 23 juin 1974, quand le peuple jurassien a décidé de voler de ses propres ailes, tous les problèmes étaient réglés ? Non, mais les citoyennes et citoyens de l'époque croyaient en leur projet, tout comme le comité de fusion aujourd'hui.

Nous sommes conscients que nous avons encore du pain sur la planche. Mais tout ce que nous devons faire pour que le Peuple prenne sa décision en toute connaissance de cause a été soigneusement réalisé.

Le comité de fusion demande à sa majorité aux citoyennes et citoyens des 7 communes d'accepter le projet de fusion.

Il faut encore se rappeler que le Jura n'est pas un canton pionnier dans les fusions de communes. Valais, Neuchâtel et Fribourg par exemple se sont engagés dans ce processus depuis quelques années. A ce sujet,

une enquête a été menée auprès des communes fusionnées de Fribourg. Le résultat est que toutes les communes fusionnées sont satisfaites de la nouvelle situation et ne voudraient pas revenir en arrière.

Accepter la fusion en 2012, c'est croire en l'avenir de notre région, c'est oser parier sur le futur de nos villages.

Je vous remercie de votre attention.

Haute-Sorne, le 9 janvier 2012